

Décidément nos élus de la République sont parfois surprenants... de bêtise. Une fois encore la misogynie a frappé sur les bancs de l'Assemblée Nationale. Un député UMP n'a en effet rien trouvé de plus intelligent que d'imiter les caquètements d'une poule en pleine intervention de la ministre de l'écologie Véronique Massonneau. Ça vole... bas. Pire, le lendemain lorsque les députées de la majorité entrent, ensemble, dans l'hémicycle en signe de protestation, ce sont les élus de droite qui le quittent. Le député « caquèteux » a été « puni ». Pas ses collègues qui l'ont soutenu. Regrettable. Un incident qui est loin d'être isolé. On se souvient de Cécile Duflot, sifflée dans l'hémicycle pour avoir eu le « tort » de porter une robe à fleurs. D'Edith Cresson traitée de « Pompadour » par un Député. Plus loin encore, de Simone Veil, qui, luttant pour faire adopter la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse, se fait traiter de « chienne », est victime d'insultes antisémites. Les femmes politiques, simples « pots de fleurs » pour reprendre les propos d'un député UMP des Côtes d'Armor à l'intention de Fleur Pellerin ? C'est ce que certains semblent penser. Alors à quand de vraies sanctions face à ces comportements indignes ?

On distribue... l'argent des autres !

Depuis quelques mois l'actuelle municipalité, avec sa mairesse à la baguette, distribue. Des subventions, des cadeaux aux enfants des écoles, des dédommagements aux commerçants de Calais Nord... On pourrait croire qu'il s'agit d'une plaisanterie. Pas du tout !

Dernier épisode en date, l'annonce fracassante de madame Bouchart de son intention de donner un million d'euros dans le dossier Calaire.

Evidemment chacune de ces actions considérées individuellement, n'a pas le même intérêt, le même impact. Pourtant mises bout à bout, ces décisions déterminent une ligne de conduite : j'arrose pour récolter, un état d'esprit : les électeurs peuvent être intéressés.

Quand un membre de l'opposition, fait remarquer que la distribution de cadeaux dans les écoles s'apparente davantage à une opération électorale qu'à une aide concrète, immédiatement la mairesse déclare qu'il s'agit d'un scandale, et que l'opération était prévue. Tellement prévue qu'aucun budget n'y était affecté, et qu'il faudra dans le même conseil orienter des fonds des dépenses imprévues (le mot dit bien ce qu'il veut dire) vers le secteur concerné.

Quand un membre de l'opposition demande des explications sur les dédommagements accordés aux commerçants de Calais-Nord le dossier étant vide, qu'il demande ensuite à ce que l'opposition puisse être représentée dans la commission formée à cet effet (c'est une obligation de la loi), on lui répond qu'il en sera tenu compte. On en tient tellement compte que pour le conseil suivant le dossier est toujours vide et l'opposition mise à l'écart de la commission d'indemnisation. Pourtant on distribue dans cette commission 70 764 € au conseil de juin 2013. Des sommes qui peuvent apparaître plausibles, mais sur les-

quelles nous ne pouvons émettre d'avis, n'ayant à disposition aucun élément pour nous faire une idée sincère du dossier. Nouvelle distribution au conseil du 18 septembre 2013 : 67 171 €. Et cela devrait continuer. Dans ce conseil,

nous sommes étonnés de constater (sur le peu d'éléments mis à notre disposition) que plusieurs commerçants reçoivent la même indemnité (18 000 €), ce qui paraît impensable puisqu'aucun commerçant n'a le même chiffre d'affaire, les mêmes charges, le même recul de chiffre d'affaire... Nous apprendrons que la ville a fixé un maximum : quand et comment ? ça c'est une autre question. Nous apprendrons également qu'apparemment on ne tient pas compte de l'évolution sectorielle et de la crise à laquelle tous les commerces sont confrontés. L'un connaît de vrais problèmes pas forcément liés aux travaux : 11 000 €, l'autre, le petit cordonnier, ne recevra lui que 2 200 €, l'autre encore perd 21% de CA durant l'année et 23% pendant les travaux et recevra 18 000 €.

Inutile de vous dire que nous estimons cette manière de procéder indigne d'une collectivité publique. C'est la raison pour laquelle nous avons refusé de participer aux votes de ces délibérations et que vous trouverez sur notre site (www.leruse.fr) toutes les sommes attribuées et les noms des enseignes les ayant perçues. Dans cette affaire, rien pour les salariés qui ont perdu leur em-



ploi ! Quant à l'annonce faite dans le cadre du dossier Calaire Chimie de s'engager à verser 1 million d'euros, elle tend à démontrer que le pilote n'a plus toutes ses capacités, et que son discernement est grande-

ment altéré.

Première remarque : si le million de Calaire arrive aussi vite que celui de SEA-FRANCE, il n'y aura aucun problème (pas le moindre centime n'a été versé, c'était juste un effet d'annonce, un de plus).

Seconde remarque : un million pour qui ? Une entreprise qui va être liquidée de toute manière (et serait alors reprise soit par un industriel soit par une scop fondée par les salariés), pour un grand groupe prédateur dont les bénéfices seront énormes cette année et qui n'a pour le moment rien prévu pour ses salariés ?

Troisième remarque : un million aujourd'hui c'est un million de brûlé ! Quelle aide alors pour accompagner les salariés dans leur volonté de poursuivre l'activité ?

Chacun le constate, l'ensemble des décisions prises tend à démontrer qu'on est prêt à tout du côté de la majorité municipale pour essayer d'être réélu, même à vider les caisses de la ville et à mettre le contribuable calaisien en difficulté.

Il serait temps de remettre de l'ordre dans une maison qui n'a jamais été habitée à tant d'approximations et qui vit douloureusement la situation actuelle.

Le dessin

POURQUOI DÉREMBOURSER LES LUNETTES ?



On l'a lu

A retrouver sur le blog du Rusé, plusieurs articles fort intéressants :

- Victoire du FN à Brignoles : comment BFM-TV et i>Télé ont roulé pour le parti de Le Pen (Le nouvel observateur - 14-10-2013)
- FN : la "une" politiquement irresponsable du NouvelObs (Marianne - 10-10-2013)
- La fraude fiscale en France coûte 60 à 80 milliards d'euros à l'Etat (L'Expansion - 09-10-2013)

A retrouver sur : www.leruse.fr

On y pense

Ce mercredi 16 octobre a lieu un Conseil municipal extraordinaire. A l'ordre du jour : le million d'euros que Natacha Bouchart a annoncé vouloir verser à Calaire Chimie. Avec seulement 2 points à l'ordre du jour, le conseil ne devrait pas durer toute la soirée...

Conseil municipal
Mercredi 16 octobre
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

Les mensonges (par omission) de Mme Bouchart

Récemment, suite à la dénonciation dans la presse locale, du refus de prêter des salles communales à l'approche des élections municipales, Mme le Maire s'est fendue d'une déclaration qui peut laisser pantois ceux qui connaissent la réalité de ses agissements.

Cette déclaration aura au moins le mérite d'informer ici les Calaisiens, sur ce à quoi servent leurs impôts. Une fois de plus.

C'est ainsi, pour prouver qu'il n'y a pas de passe-droit, y compris dans son propre camp, que Mme Bouchart annonça que la location de la salle Calypso, lors de la venue de l'ancien Premier Ministre, M. Fillon, avait été réglée par son parti politique, l'UMP. Dont acte, mais surtout quoi de plus normal s'agissant d'un meeting dans le cadre d'une élection strictement encadrée.

Alors pourquoi, dans le même cas de figure, lors

d'un déplacement privé (prolongé par une partie publique) de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Guéant, venu rencontrer les responsables locaux de l'UMP, la facture aurait-elle été réglée par le contribuable calaisien ?

Là, il ne s'agissait pas d'une location de salle, mais d'un méga "gueuleton" offert par la mairesse (avec l'argent des autres) dans l'un des plus grands restaurants locaux, l'Aquaraile ! (malheureusement inconnu pour la plupart des Calaisiens, même si leurs impôts servent, entre autres, à y régler les factures de certains élus !).

Désolé de vous couper l'appétit chers Calaisiens, mais il faut nous préciser que le montant de l'addition était plutôt salée ! (bien plus de 1000 euros !). Si quelqu'un rencontre Mme Bouchart, pas le calaisien lambda puisqu'elle refuse de les recevoir, mais pourquoi pas un journaliste, ne serait-il pas intéressant de lui demander pourquoi une telle attitude ?

Poil à gratter

Honnêteté

Le Rusé n'est pas là pour faire de la flagornerie. Mais il faut bien reconnaître que nous ne pouvons que souligner ici l'honnêteté de *La Voix du Nord* qui expliquait dans ses colonnes (« Dessous sans dentelle » de l'édition du 12 octobre 2013) que « dans un article consacré à la liste « Calais d'abord, Calais encore, Calais toujours », nous évoquions en préambule le fait que *Le Front de Gauche* avait oublié de nous adresser son invitation à un précédent point presse ». Puis le journaliste de préciser que « vérification faite, le message n'a pas été adressé à l'adresse principale, mais deux journalistes au moins ont reçu l'invitation. Cela fait au moins deux bonnes raisons de s'excuser. » Chapeau à eux, on en connaît beaucoup qui n'en auraient pas fait autant.

Et précision

Dans le même « Dessous », *La Voix du Nord* précisait que « l'absence de notre rédaction avait d'ailleurs été soulevée avec un brin de suspicion dans le journal du PC, le Rusé. » Précisons donc ici une nouvelle fois que le Rusé n'est en aucun cas le journal du PC mais bien celui de Jacky Hénin lui-même. Journal électronique qu'il avait d'ailleurs eu l'idée de lancer, entouré d'une petite équipe, dès le lendemain de la défaite de 2008. Ça valait bien une petite précision, non ?

Exploit

La ville de Calais a déjà sorti le programme des animations de Noël. Un programme qui, pour ne pas être intégré au compte de campagne de la candidate Nata-

cha Bouchart aux municipales 2014, doit entrer dans le cadre d'une communication « ordinaire » et présenter des informations « objectives ». Mission accomplie si l'on en croit *La Voix du Nord* (13-10-2013). On peut quand même remarquer une chose : c'est bien la première fois en 6 ans que le programme des animations de Noël est sorti 2 mois avant l'échéance. Un véritable exploit. Quant à estimer que 4 jours de fête pour inaugurer une place peut être considéré comme tout à fait normal... Après tout, c'est une question de point de vue. Nous on trouve que c'est « légèrement » disproportionné. Et bien sûr totalement calculé. Comme est sans doute aussi parfaitement calculée l'idée de faire intervenir Le Channel pendant ce moment festif. Pas particulièrement tendre avec la scène nationale depuis 6 ans, la municipalité a besoin de faire croire qu'elle envisage l'avenir avec ce lieu culturel unique. Ça serait oublier un peu vite qu'en réalité elle veut sa mort... Il s'agirait de ne pas se laisser endormir...

Décapités

Une fois encore la nature a eu raison de petits arrangements. Et cette fois ce sont des pins qui vivaient tranquillement à la Citadelle qui sont passés à la tronçonneuse. Car figurez-vous que les pauvres arbres avaient le gros défaut de perdre leurs épines. Epines qui allaient mourir sur le terrain de hockey tout beau tout neuf. Alors forcément, ça a fini par en énerver certains. Qui ont demandé à Mme Bouchart d'intervenir. Sans doute des personnes qui ont leurs entrées... Alors plutôt que de balayer ledit terrain (après tout, on fait bien nettoyer les trottoirs de la rue

Royale TOUS les matins...), on a préféré une méthode beaucoup plus simple, et beaucoup plus radicale aussi : couper les arbres. Bizarrement, une fois encore le silence des écolos est assourdissant. Mais ils servent à quoi au juste ?



Malaise

Il n'y a pas qu'à l'OPHLM de Calais que les agents éprouvent en certain mal-être (voir Rusé n° 225). A l'agglomération, il semblerait que ça aille de mal en pis. Pas écoutés, pas valorisés voire méprisés, de plus en plus d'agents se sentent déconsidérés. Les arrêts de travail se multiplient sans que la hiérarchie prenne la pleine mesure du malaise ambiant. Pire, elle semble même ne pas les prendre au sérieux, estimant sans doute qu'il s'agit de simples caprices. Pourtant le mal-être est réel. A l'ICEO les agents se sentent mal, ils l'ont déjà signalé à plusieurs reprises. Plus généralement c'est l'ambiance au sein de la CAC qui se détériore de jour en jour. Jusqu'où laissera-t-on ainsi le navire s'enfoncer ?



Coup de griffe

Parole libérée

Les fidèles lecteurs du Rusé s'en souviennent, nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans ces colonnes le remplacement de Dominique Floch, ancien directeur du centre culturel Gérard Philipe, par Philippe Godefroid, nommé directeur du théâtre et du CCGP, et les plus grandes craintes que cela nous inspirait. Certains ont sans doute pensé que nous exagérons. Et pourtant, comme nous avons raison... Ce vendredi 11 octobre, dans le cahier culture du *Nord Littoral*, Dominique Floch, jeune retraité désormais libéré de toute obligation de réserve se livre. « J'ai laissé un projet derrière moi. Mais on saborde l'esprit culturel de ce lieu. C'est une façon de ne pas reconnaître le travail fait par tous les salariés de cet équipement pendant tout ce temps. » Et de s'en prendre directement à Philippe Godefroid : « Je ne l'ai jamais vu au centre. Tout est piloté à distance. Je ne vois pas comment on peut travailler sans venir sentir ce qui se passe ici. » « Il n'y a jamais eu de réflexion commune. On a pris dans notre budget pour alimenter le théâtre. » Et d'évoquer le Beautiful Swamp Blues Festival pour lequel son assistance, évoquée un temps par Natacha Bouchart, a depuis été oubliée, sinon rejetée, et dont le budget est revu à la baisse. Comme quoi, quand on évoquait ici même l'avenir du Festival (Rusé n° 212), on était dans le vrai...

On y pense

Il ne vous reste plus que quelques semaines pour aller s'inscrire sur les listes électorales... Ben oui ! Ça ne se fait pas automatiquement, c'est une démarche à effectuer auprès du service élections de la ville.

Si vous avez déménagé à l'intérieur du territoire calaisien, que vous avez des enfants et des petits-enfants qui viennent d'avoir 18 ans, vous êtes concernés. Invitez donc ceux qui ne le sont pas encore à s'inscrire sur les listes électorales. Sans inscription pas de vote. Vous avez jusqu'au 31 décembre, alors pensez-y et parlez-en autour de vous...

Rendez-vous

PROGRAMME DE L'ATELIER

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2013

CONCOURS DE BELOTE



JEUDEI 21 NOVEMBRE 2013

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013

VISITE AU PARLEMENT EUROPÉEN



SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2013

MARCHÉ DE NOËL A AMIENS

Départ 7 heures - retour aux alentours de 23 heures

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013

SOIRÉE PATROISANTE avec René BOULOGNE & Daniel LAPOTRE

